



Plan d'études cadre concernant la culture générale dans la formation professionnelle initiale

Berne, le 9 avril 2025



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), se fondant sur l'art. 19 de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr)¹, édicte le présent plan d'études cadre concernant la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

Impressum

Éditeur

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Direction de projet

SEFRI, unité Formation professionnelle initiale et CSFP

Élaboration

Accompagnement pédagogique de la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) et des hautes écoles pédagogiques de Lucerne, de Saint-Gall et de Zurich en collaboration avec des représentants des partenaires de la formation professionnelle, des écoles professionnelles et du corps enseignant

Groupe d'accompagnement

Quinze représentants des partenaires de la formation professionnelle, y compris des représentants des écoles professionnelles et du corps enseignant

Traduction

Service linguistique SEFRI et SG-DEFR

Mise en page

Communication, SEFRI

Langues

F / D / I

Consultable à l'adresse suivante : www.sbf.admin.ch

Contact

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
Formation professionnelle et continue
Einsteinstrasse 2
3003 Berne
T +41 58 462 21 29
info@sbfi.admin.ch
www.sbf.admin.ch

Copyright © 2025 Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation

¹SR 412.101

Table des matières

1.	Introduction.....	2
2.	Bases	3
2.1	Bases légales	3
2.2	Objectifs de la culture générale	3
2.3	Développement des compétences en culture générale	3
2.4	Prise en compte des changements	5
3.	Compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie	6
3.1	Développement	6
3.2	Compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie	6
4.	Domaine d'apprentissage « Langue et communication »	8
4.1	Développement	8
4.2	Modes de communication.....	8
4.3	Bases pour le développement des compétences linguistiques et communicatives.....	9
5.	Domaine d'apprentissage « Société »	11
5.1	Développement	11
5.2	Aspects	11
6.	Domaine de qualification « culture générale »	17
6.1	Note semestrielle	17
6.2	Travail final	17
6.3	Examen final	18
7.	Plan d'études école	19
7.1	Conception.....	19
7.2	Thèmes	19
7.3	Différenciation.....	20
8.	Dispositions finales.....	22
8.1	Abrogation du plan d'études cadre en vigueur	22
8.2	Dispositions transitoires.....	22
8.3	Entrée en vigueur	22
Annexe	23	

1. Introduction

La culture générale dans la formation professionnelle initiale

La formation professionnelle en Suisse se caractérise par son système dual et par son lien étroit avec le monde du travail. La formation professionnelle initiale au degré secondaire II ouvre l'accès au marché du travail et crée un vivier de main-d'œuvre qualifiée. Point de départ de l'apprentissage tout au long de la vie, elle offre de nombreuses perspectives professionnelles tout en tenant compte des qualifications qui sont effectivement recherchées et des besoins du marché du travail et de la société.

La formation professionnelle initiale se déroule sur trois lieux de formation : l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises. À l'école professionnelle, les personnes en formation reçoivent un enseignement global conçu pour mener vers d'autres formations. Cet enseignement s'inscrit dans le prolongement de celui de l'école obligatoire, tient compte du vécu des personnes en formation et vise le développement de compétences.

La culture générale fait partie intégrante de la démarche globale de formation dans la formation professionnelle initiale. Elle est enseignée dans toutes les formations professionnelles initiales. Elle a pour objectif de donner aux personnes en formation les moyens d'accéder au monde du travail et d'y rester ainsi que de s'intégrer dans la société. En outre, la formation professionnelle initiale et par conséquent l'enseignement de la culture générale visent l'acquisition des connaissances et des compétences permettant de contribuer au développement durable, d'apprendre tout au long de la vie, d'exercer son sens critique et de prendre des décisions (art. 15, al. 2, let. b à d, de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle [LFPr]²).

Fonction et objectif du plan d'études cadre

Le plan d'études cadre concernant la culture générale dans la formation professionnelle initiale est un instrument de pilotage pour l'enseignement de la culture générale dans les écoles professionnelles. Il s'adresse aux cantons, aux écoles professionnelles et aux enseignants qui élaborent des plans d'études école sur cette base.

Le plan d'études cadre crée un cadre commun à toutes les formations professionnelles initiales dans la mesure où il formule les objectifs de la culture générale, en vertu de l'art. 15, al. 2, let. b à d, LFPr, pour les formations professionnelles initiales de deux, de trois et de quatre ans. Il s'articule autour des compétences à acquérir et à développer.

Le plan d'études cadre constitue également la base pour l'organisation de l'enseignement et l'évaluation des prestations des personnes en formation dans les domaines d'apprentissage « Langue et communication » et « Société » au sens de l'art. 3, al. 2, de l'ordonnance du 9 avril 2025 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale³.

² RS 412.10

³ RS 412.101.241

2. Bases

2.1 Bases légales

Le présent plan d'études cadre se fonde sur les bases légales suivantes :

- les art. 15, al. 2, let. b à d, art. 16, al. 2, let. b, 3 et 5, et art. 21, al. 2, LFPr ;
- l'art. 19, al. 2, OFPr ;
- l'ordonnance du SEFRI du 9 avril 2025 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

2.2 Objectifs de la culture générale

En vertu de l'art. 15, al. 2, let. b à d, LFPr, la culture générale vise le développement de compétences permettant aux personnes en formation de s'orienter dans la vie sur le plan personnel et dans la société et de relever des défis tant privés que professionnels.

Elle favorise notamment :

- le développement de la personnalité ;
- le développement d'une pensée critique et analytique ;
- le développement des compétences linguistiques et communicatives ;
- le développement des compétences pertinentes pour la gestion du parcours professionnel et l'apprentissage tout au long de la vie ;
- le développement des compétences numériques ;
- l'acquisition des connaissances et des aptitudes économiques, écologiques, sociales et culturelles qui rendent les personnes en formation capables de contribuer au développement durable.

De par la place qu'elle occupe dans chaque formation professionnelle initiale, la culture générale contribue en outre à la concrétisation de l'égalité des chances entre toutes les personnes en formation.

2.3 Développement des compétences en culture générale

Notion de compétence

Le présent plan d'études cadre définit les compétences devant être acquises et développées dans le cadre de l'enseignement de la culture générale pour pouvoir atteindre les objectifs de la culture générale susmentionnés. On entend généralement par compétences « les capacités et aptitudes cognitives dont l'individu dispose ou qu'il peut acquérir [autrement dit celles qui sont nécessaires] pour résoudre des problèmes précis, ainsi que les dispositions motivationnelles, volitives et sociales qui s'y rattachent pour appliquer efficacement et de façon responsable différentes techniques de résolution de problèmes dans des situations variables » (Weinert 2001 : 27 s.)⁴.

Le concept pédagogique fait la distinction entre les compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie et les compétences spécifiques aux domaines d'apprentissage « Langue et communication » et « Société ». Afin de faire face aux défis complexes de la vie personnelle, sociale et professionnelle, les individus doivent disposer aussi bien des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie que des compétences spécifiques aux deux domaines d'apprentissage de la culture générale.

⁴ Weinert, F. E. (2001). Vergleichende Leistungsmessung in Schulen - eine umstrittene Selbstverständlichkeit. In F. E. Weinert (éd.) : Leistungsmessungen in Schulen. Bâle : Beltz.

Les compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie

Les compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie (ci-après compétences clés) sont des compétences qui sont importantes pour l'avenir. Elles permettent aux individus de résoudre des problèmes complexes de manière autonome et d'évoluer aussi bien dans la société que dans le monde du travail.

Les compétences clés peuvent être mobilisées dans des situations variables de la vie privée et sociale ou du quotidien professionnel et s'acquièrent au fil du temps, tout au long de la vie. Dans l'enseignement de la culture générale, elles sont développées parallèlement aux compétences spécifiques aux deux domaines d'apprentissage « Langue et communication » et « Société ». En raison de leur pertinence, les compétences clés sont également prises en considération dans le cadre du domaine de qualification « culture générale » (voir chap. 6). Elles sont décrites au chap. 3 du présent plan d'études cadre.

Les compétences spécifiques au domaine d'apprentissage « Langue et communication »

La langue et la communication sont fondamentales à plus d'un titre : d'une part, pour la construction de l'identité de la personne et pour son intégration dans la société et, d'autre part, pour le développement d'autres compétences. Elles imprègnent tous les aspects sociaux, privés et professionnels de la vie. Dans une société du savoir et des médias qui évolue à une vitesse fulgurante, les compétences linguistiques et communicatives font donc partie des compétences fondamentales. Elles sont également déterminantes pour la réussite scolaire et constituent une condition de base pour l'apprentissage tout au long de la vie. Pour toutes ces raisons, elles doivent être expressément acquises et développées. Elles sont décrites au chap. 4.

Les compétences spécifiques au domaine d'apprentissage « Société »

Pour pouvoir participer activement à la société et être en mesure d'agir en connaissance de cause dans différentes situations du quotidien, il convient de posséder les capacités et les aptitudes nécessaires et d'être à même de résoudre les problèmes de manière interdisciplinaire. Les compétences spécifiques au domaine d'apprentissage « Société » sont définies sur la base des huit aspects du domaine et figurent dans les plans d'études école. Les aspects du domaine « Société » représentent des angles d'approche permettant d'aborder une problématique du quotidien. Ils sont décrits au chap. 5.

Enseignement de la culture générale

L'enseignement de la culture générale est à la fois orienté vers les compétences, thématique et orienté vers une pédagogie active. Il suit une didactique constructiviste modérée.

Un *enseignement orienté vers les compétences* signifie que les compétences sont acquises de manière progressive tout au long de la durée de la formation. Le niveau de l'action compétente se différencie par l'introduction de davantage de connaissances factuelles, conceptuelles et procédurales, ainsi que par l'augmentation de la complexité et du degré d'autonomie dans le cadre du travail.

Un *enseignement thématique* signifie que le développement des compétences est organisé selon des thèmes à définir dans le plan d'études école et ne suit pas une logique propre à une discipline particulière. Ces thèmes et avec eux les contenus qui sont choisis se rapportent à la réalité personnelle, professionnelle et sociale des personnes en formation. Pour chaque thème défini, certaines compétences spécifiques aux deux domaines d'apprentissage sont développées et évaluées ensemble. Les compétences clés sont intentionnellement développées et consolidées en parallèle. Les compétences sont choisies en fonction du thème et du contexte.

Un *enseignement orienté vers une pédagogie active* signifie que les personnes en formation sont appelées à développer activement leurs compétences et à démontrer qu'elles les ont acquises dans le cadre d'actions concrètes. Les personnes en formation sont responsables de leur démarche d'apprentissage pendant les cours, s'organisent de manière autonome pour progresser et élaborent elles-mêmes des produits concrets. Elles bénéficient d'un accompagnement qui tient compte de leurs propres capacités et les mène progressivement vers l'autonomie.

2.4 Prise en compte des changements

Dans son message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI), le Conseil fédéral met en évidence l'importance des thèmes transversaux que sont la numérisation, le développement durable et l'équité et auxquels une attention particulière est accordée dans tous les domaines FRI et par tous les acteurs concernés⁵. Outre ces trois thèmes transversaux, on constate également d'autres évolutions, qui sont soumises à une dynamique à la fois sociétale, économique et politique et qui devraient avoir une incidence significative sur notre vie durant plusieurs décennies. Ce sont par exemple la mondialisation, l'évolution démographique ou la migration. Ces évolutions sont souvent regroupées sous le terme de mégatendances dans la littérature spécialisée. À l'instar des objectifs du développement durable, qui reflètent une manière globale et responsable d'appréhender les changements, la culture générale dans la formation professionnelle initiale vise à son niveau à favoriser l'intégration des personnes en formation dans une société en perpétuelle évolution.

L'enseignement de la culture générale doit tenir compte de ces évolutions. Les changements qui peuvent être observés dans la société et dans l'économie ont été pris en compte dans le plan d'études cadre lors du processus de définition des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie. Ils devront aussi l'être pour la définition des compétences linguistiques et communicatives, pour la définition des compétences spécifiques au domaine d'apprentissage « Société » et lors du choix des thèmes dans les plans d'études école. Quelques exemples sont présentés dans l'annexe.



Figure 1 : Prise en compte des changements dans le cadre de l'acquisition des compétences

⁵ Voir www.sbfi.admin.ch > Politique FRI > Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2025-2028 > Thèmes transversaux dans le domaine FRI.

3. Compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie

3.1 Développement

Dans l'enseignement de la culture générale, le développement des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie passe par un enseignement thématique orienté vers une pédagogie active faisant intervenir des compétences spécifiques aux domaines d'apprentissage « Langue et communication » et « Société ». Il s'appuie sur un curriculum en spirale⁶, dont le but est le renforcement progressif et l'élargissement continu de la portée des compétences tout au long de la période de formation.

3.2 Compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie

Les douze compétences clés, de même que leur portée telle qu'elle est envisagée dans la culture générale, sont présentées ci-après.

3.2.1 ► Faire la différence entre sources et contenus pertinents et non pertinents

Afin de pouvoir adopter une approche critique par rapport à la diversité des sources et des contenus médiatiques, y compris par rapport aux applications de l'intelligence artificielle, il est important de filtrer, de sélectionner, d'évaluer et d'organiser les informations communiquées. Ainsi, les informations pertinentes sont rendues utilisables.

3.2.2 ► Se fixer des objectifs, les évaluer et adopter un comportement adaptatif

Afin de garantir l'efficacité de l'apprentissage, il est important d'établir des priorités, de se fixer des objectifs d'apprentissage, d'évaluer les progrès réalisés et d'adapter les stratégies d'apprentissage lorsque les ressources limitées entraînent des conflits d'objectifs.

3.2.3 ► Identifier, développer et mettre en œuvre des moyens de résolution de problèmes innovants, entrepreneuriaux et anticipatifs

Afin de pouvoir relever des défis complexes, il est important de disposer d'un large éventail de ressources permettant de rassembler des idées, de développer, d'évaluer et d'appliquer des solutions innovantes et d'être ainsi capable de penser et d'agir de manière conceptuelle, flexible, anticipative et créative. Il faut aussi être capable d'utiliser avec discernement les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

3.2.4 ► Travailler de manière efficace et ciblée au sein d'équipes diverses

Afin de travailler de manière efficace et respectueuse au sein d'équipes diverses et dans des rôles variés, il est important de développer la coopération, la communication et la coordination avec les autres membres de l'équipe, de partager la responsabilité des résultats et de faire preuve de flexibilité.

3.2.5 ► Identifier, comprendre et développer ses propres valeurs et convictions et y réfléchir de manière critique

Afin de franchir les étapes d'un développement personnel menant à une vie autodéterminée, il est important de s'interroger sur ses valeurs et ses convictions personnelles, d'élargir ses perspectives et de construire une base éthique réfléchie pour ses propres actions.

3.2.6 ► Justifier son point de vue et amener les autres à le partager

Afin de rallier les autres à ses propres idées et points de vue, il est important d'exprimer et de défendre efficacement ses pensées et ses idées, de présenter des arguments de façon claire et convaincante et de perfectionner ses capacités en matière de communication.

⁶ Dans le contexte du plan d'études cadre concernant la culture générale dans la formation professionnelle initiale, un curriculum en spirale fait référence à un programme d'enseignement dans lequel les compétences sont traitées de manière répétée à un niveau de complexité de plus en plus élevé.

3.2.7 ► Comprendre les différents points de vue et promouvoir la compréhension mutuelle

Afin de créer un environnement inclusif et respectueux propice à la recherche de consensus entre des intérêts divergents, il est important de pouvoir changer de perspective, de développer l'empathie et de faire preuve de tolérance.

3.2.8 ► Planifier les étapes de sa vie et gérer les impondérables

Afin de planifier et d'organiser les différentes étapes de la vie à moyen et long terme, il est important de développer des ressources personnelles, sociales et matérielles et de les utiliser de manière ciblée selon le principe de l'auto-efficacité. Il faut notamment être capable de mobiliser des ressources pour gérer son parcours aussi bien personnel que professionnel et de prendre en considération sa santé physique et psychique.

3.2.9 ► Penser de manière systémique afin d'agir de manière durable sur les plans social, écologique et économique

Une approche analytique et une capacité de pensée systémique sont indispensables afin de comprendre les liens et les interdépendances complexes aux niveaux local et global ainsi que leurs interactions et leurs conséquences et d'en déduire des actions possibles en faveur du développement durable.

3.2.10 ► Composer avec un environnement en constante évolution et s'y adapter

Afin de subsister dans des contextes de vie qui évoluent rapidement, il est important de pouvoir adopter une attitude constructive face aux changements, de faire preuve de flexibilité et de mobilité, d'opter pour un comportement durable et de renforcer sa capacité d'adaptation.

3.2.11 ► Composer avec les ambiguïtés

Afin de pouvoir faire face aux doutes et aux incertitudes, il est important d'analyser des situations complexes, de prendre en compte différentes perspectives et de supporter les incohérences et les ambiguïtés.

3.2.12 ► Participer aux processus sociétaux et exploiter les marges de manœuvre

Afin de participer activement aux développements de la société dans un environnement interculturel, il est important d'identifier et d'analyser les processus politiques, les conflits d'intérêts des divers groupes d'acteurs et les rapports de force, et d'explorer les marges de manœuvre individuelles et collectives.

4. Domaine d'apprentissage « Langue et communication »

Le domaine « Langue et communication » s'inspire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le CECR décrit les usagers et les apprenants d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches sociales, linguistiques et communicatives et participant activement à leur processus d'apprentissage.

4.1 Développement

Le développement des compétences dans le domaine « Langue et communication » passe par un enseignement thématique orienté vers une pédagogie active faisant intervenir des compétences spécifiques au domaine « Société » et des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie et tenant compte de la transformation numérique de la société. L'enseignement de la culture générale est axé sur le travail à la fois *avec (focus on meaning)* et *sur (focus on form)* la langue afin de favoriser le développement de compétences linguistiques et communicatives selon les modes réception, production et interaction. La typologie et les formes de discours, les conventions, les normes et la conscience de la langue sous-tendent le développement équilibré des compétences linguistiques et communicatives (voir 4.3).

4.2 Modes de communication

Les modes de communication reflètent la manière dont la langue est utilisée au quotidien en fonction du média. L'individu écoute et lit des textes pour lui-même (réception) dans différents contextes et sous des formes variant d'un média à l'autre et multimodales dans la plupart des cas. Il formule tout aussi individuellement à l'oral et à l'écrit (production). En outre, il entre en interaction avec d'autres personnes au travers de différents médias et de diverses formes d'expression et échange avec elles (interaction).

Un certain nombre de compétences linguistiques et communicatives utiles dans la réalité personnelle, sociale et professionnelle des personnes en formation sont présentées ci-après. Ces exemples montrent la portée des compétences linguistiques et communicatives telle qu'elle est envisagée dans la culture générale.

4.2.1 ► Réception

Trouver, classer et interpréter de manière ciblée des informations et des témoignages recueillis à partir de différentes typologies et formes de discours

4.2.1.1 – orale

- Comprendre le matériel audio fourni par différents médias
- Suivre des conversations formelles et informelles s'inscrivant dans différents contextes

4.2.1.2 – audiovisuelle

- Comprendre des textes analogiques et numériques linéaires

4.2.1.3 – écrite et visuelle

- Comprendre des textes analogiques et numériques linéaires
- Comprendre des textes analogiques et numériques non linéaires

4.2.2 ► Production

Planifier, structurer, rédiger et réviser différents types de textes avec différentes formes de discours

4.2.2.1 – orale

- Communiquer de manière factuelle (décrire, expliquer, rapporter, raconter, résumer,...)
- Communiquer une opinion (donner un feedback, argumenter, commenter, prendre position,...)

4.2.2.2 – écrite et visuelle

- Communiquer de manière factuelle (décrire, expliquer, résumer, dresser un compte-rendu, faire des citations,...)
- Communiquer une opinion (donner un feedback, argumenter, commenter, prendre position...)

4.2.2.3 – multimédia

- Élaborer une présentation multimédia axée sur des faits ou des opinions
-

4.2.3 ► Interaction et collaboration

Communiquer avec une ou plusieurs personnes afin d'échanger des informations ou de collaborer pour atteindre un objectif commun

4.2.3.1 – orales

► Prendre part activement à des conversations formelles et informelles (échanger des informations, négocier, décider de manière concertée, discuter, débattre, participer à la résolution de conflits, interviewer, animer, participer à des enquêtes,...)

4.2.3.2 – écrites

- Correspondre de manière formelle et informelle
- Élaborer des textes de manière collaborative

4.2.3.3 – numériques

- Prendre part activement à des échanges formels et informels au moyen des technologies de l'information et de la communication (participer à des vidéoconférences, des chats,...)
- Prendre part à des enquêtes interactives
- Interagir avec les outils de l'intelligence artificielle

4.3 Bases pour le développement des compétences linguistiques et communicatives

Idées directrices

Le langage est le principal moyen par lequel l'individu appréhende la réalité et la façonne. C'est par lui qu'il perçoit le monde, construit son savoir, négocie des modes de fonctionnement et des significations et réfléchit à ses expériences. L'individu communique avec lui-même et avec ses semblables. Il exprime ses pensées et ses sentiments au moyen du langage et, grâce à lui, tente d'influer sur son environnement. Pour entrer en communication avec les autres individus, il doit non seulement transmettre le bon message sous une forme adaptée au destinataire, mais aussi écouter les messages émis par les autres, les interpréter correctement et réagir de manière adéquate. La communication paraverbale et la communication non verbale jouent un rôle aussi important que la communication verbale.

Typologie du discours	Exemples
descriptif (destiné à présenter)	► Présentation d'une personne, d'un objet, d'un lieu, parties descriptives d'une œuvre littéraire, d'un guide touristique, d'un manuel, descriptions techniques, légende d'une image etc.
expositif (destiné à expliquer)	► Rapport, annonce, rapport technique, matériel pédagogique, entrée d'un dictionnaire, etc.
narratif (destiné à raconter)	► À caractère fictionnel : récit, roman, légende, conte, etc. ou non fictionnel : compte-rendu, journal intime, reportage etc.
argumentatif (destiné à convaincre)	► Commentaire, discours politique, opinion exprimée au cours d'un débat, courrier des lecteurs, etc.
normatif (destiné à prescrire)	► Texte de loi, instructions d'utilisation, règles du jeu, etc.
expressif (destiné à exprimer des sentiments)	► Lettre personnelle : lettre de condoléance, lettre de remerciement, etc.

Forme de discours	Exemples
écrit et non linéaire	► Formulaire, note d'information, tableau, schéma, graphique, affiche, etc.
écrit et linéaire	► Procès-verbal, rapport, documentation, résumé, texte littéraire, article de journal, lettre commerciale, correspondance privée, etc.
oral	► Émission de radio, cours magistral, chanson, conversation, interview, échange téléphonique, etc.
narratif (destiné à raconter)	► À caractère fictionnel : récit, roman, légende, conte, etc. ou non fictionnel : compte-rendu, journal intime, reportage etc.
audiovisuel	► Émission de télévision, podcast, film, etc.
numérique	► Courriel, sondage, hypertexte, blog, chat, texte généré à l'aide de l'intelligence artificielle, vidéoconférence, etc.

Conventions, normes, conscience de la langue

Appliquer les normes et conventions linguistiques et communicatives

Communiquer de manière adaptée à la situation et au destinataire

Savoir reconnaître les formes, les significations, les intentions et les effets des discours

Reconnaître et valoriser la diversité et les différences sur le plan aussi bien linguistique que culturel

Communiquer de manière constructive et empathique

5. Domaine d'apprentissage « Société »

Le domaine « Société » comprend huit aspects. Chaque aspect correspond à une approche disciplinaire. Face à une problématique de la vie quotidienne relevant du contexte privé, social ou professionnel, les différents aspects se complètent et permettent d'aborder la résolution du problème de manière multidisciplinaire.

5.1 Développement

Le développement des compétences dans le domaine « Société » passe par un enseignement thématique orienté vers une pédagogie active faisant intervenir les compétences linguistiques et communicatives et les compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie. Les compétences sont développées par l'acquisition et la mise en relation de connaissances et d'aptitudes liées à plusieurs aspects et destinées à être utilisées dans la résolution de problèmes complexes. Le développement s'appuie sur un curriculum en spirale, dont le but est le renforcement et l'élargissement progressif de la portée des compétences liées aux aspects du domaine « Société ».

5.2 Aspects

Le domaine « Société » comprend les huit aspects suivants : 1) Éthique, 2) Identité et socialisation, 3) Culture, 4) Écologie, 5) Politique, 6) Droit, 7) Technologie et 8) Économie. Ils sont décrits ci-après. Les champs d'action montrent la portée des compétences spécifiques au domaine « Société » telle qu'elle est envisagée dans la culture générale. Ces compétences, qui sont à définir dans le plan d'études école, découlent des huit aspects.

5.2.1 ► Éthique

Idée directrice

L'éthique est la réflexion systématique et critique portant sur la morale vécue. Par morale, on entend ici les multiples conventions personnelles et sociales, souvent implicites, qui nous servent à juger et à agir au quotidien de manière responsable. L'éthique, recherchant des motifs universels et des principes moraux fondés sur l'idée du Bien, s'interroge sur les comportements humains. Chaque fois que morale et intuition morale sont en discussion dans les actions prenant place dans le contexte personnel, social et professionnel, la réflexion éthique doit conduire à clarifier les valeurs en jeu dans la prise de décision.

Les personnes en formation ressentent les orientations morales offertes par la société comme multiples et contradictoires. De telles contradictions sont souvent à l'origine de conflits intérieurs. Les décisions personnelles et les actions qui en découlent constituent autant de défis. Les personnes en formation développent, dans une argumentation s'appuyant sur leur tradition culturelle, leurs propres représentations d'une vie réussie et heureuse et assument leur responsabilité sociale.

Une perception individuelle critique de ses propres intuitions morales et de ses sentiments constitue la compétence éthique, qui se fonde donc sur une réflexion critique de la morale vécue. Pour les personnes en formation, la compétence éthique concerne non seulement la conduite de leur vie présente, mais aussi la construction de leur avenir dans la société. Les personnes en formation sont capables de reconnaître les conflits de valeurs, comme elles savent aussi développer des solutions bienveillantes et justes. Elles perçoivent les différences de perspectives et de systèmes de valeurs dans une société pluraliste ; elles apprennent ainsi à approfondir leurs propres convictions et à les exprimer dans un processus d'argumentation et de négociation.

Champ d'action

5.2.1.1 ► En situations sociales, les personnes en formation agissent avec empathie et prennent en compte d'autres perspectives. Elles distinguent leurs propres intuitions morales de celles d'autrui ; elles soumettent les décisions prises et les façons d'agir dans des contextes nouveaux et inconnus au crible de principes éthiques.

5.2.1.2 ► Dans leur contexte personnel, social et professionnel, les personnes en formation savent relever le défi de situations où sont menacées l'intégrité et la dignité humaine et où l'environnement naturel est en péril. Elles répondent de leurs actes pour elles-mêmes, pour autrui et en vue d'une gestion durable de l'énergie et des ressources naturelles.

5.2.1.3 ► Les personnes en formation participent activement à la négociation et à la défense de décisions morales. Elles savent aussi partager leurs convictions morales et les développer par une argumentation au contact de personnes disposant d'autres convictions et principes éthiques.

5.2.2 ► Identité et socialisation

Idée directrice

L'homme doit s'adapter constamment à un monde en mutation. Tout à la fois empreint de ce monde et acteur du changement, il est appelé à développer une identité lui assurant stabilité et ouverture face à son environnement et à des situations nouvelles. L'identité se caractérise par la réponse toujours différente aux questions suivantes : qui suis-je ? Qui suis-je et dans quels rôles ? Quelle image ai-je de moi-même ? Quelle est celle que je donne aux autres et que les autres ont de moi-même ? Qui est-ce que je cherche à devenir ? Dans la construction de leur personnalité, toutes les personnes en formation sont appelées à répondre sans cesse à ces questions.

Les personnes en formation sont constamment confrontées, dans leur contexte personnel, social et professionnel, à des situations qui les obligent à s'identifier par leur caractère unique, à développer leur personnalité propre en se démarquant d'autrui. L'identité se forme donc par un processus actif de confrontation à l'environnement naturel et social, qu'il soit local, régional ou global et qu'il s'inscrive dans un monde réel ou virtuel. La vie professionnelle ainsi que les contacts avec d'autres milieux socioculturels jouent un rôle décisif dans le processus de socialisation.

Pour développer leur identité autant physique que psychique, les personnes en formation sont à la recherche d'un style de vie qui soit propre à leur identité. Elles cultivent des formes d'expression personnelles qui les distinguent du reste de la société. Elles explorent divers styles de vie et éprouvent leur caractère unique, leur appartenance au groupe social et leurs points communs avec d'autres personnes ou groupes.

L'identité naît donc et s'épanouit par la prise successive de rôles différents dans les domaines les plus divers de la vie, rôles qui sont appris et maîtrisés tout au long du processus de socialisation. Ce processus – qui dure toute leur vie – les aide à devenir pleinement adultes et responsables.

Champ d'action

5.2.2.1 ► Dans leur recherche d'une vie épanouie, de reconnaissance et d'appartenance à un groupe social, les personnes en formation explorent et développent leur personnalité. Ce faisant, elles réfléchissent aux différentes influences de leur propre contexte.

5.2.2.2 ► Elles tiennent compte de leur santé physique et psychique, identifient les formes de violence et de discrimination, sont capables de réagir de manière appropriée et de demander de l'aide. Elles tiennent également compte des besoins légitimes d'autrui et les respectent.

5.2.2.3 ► Dans leur propre existence, ainsi que dans les différents contextes sociaux et professionnels, les personnes en formation repèrent des espaces identitaires et y opèrent des choix personnels, qui les aident à trouver leur place et à s'affirmer dans leurs différents rôles, que ce soit dans la société ou dans le monde du travail, et qu'ils mettent en discussion par la comparaison avec d'autres choix possibles.

5.2.2.4 ► Les personnes en formation savent distinguer d'autres réalités culturelles, dans un environnement où l'on doit tenir compte du droit d'autrui à la différence et du respect des droits fondamentaux de chacun. Elles reconnaissent l'existence de ces autres réalités culturelles et les évaluent avec ouverture et tolérance, en fonction de leur propre style de vie.

5.2.3 ► Culture

Idée directrice

La culture concerne tout ce qui a été créé par l'homme. Elle couvre la palette complète des formes d'expression, de la culture « au quotidien » jusqu'au « grand art », qui prennent corps grâce à une multitude de moyens, dont les outils numériques. Être confronté à la diversité actuelle des mondes et des cultures, avec l'équité en filigrane, constitue un défi particulier. Cette confrontation à l'art invite à regarder sa propre culture et celle d'autrui pour mieux en saisir le sens.

Les personnes en formation sont confrontées tous les jours à des formes d'expression culturelle variées et multiples. La réflexion sur la culture est par conséquent un dialogue entre différentes perceptions et interprétations ainsi qu'un examen du sens de cette culture et des repères nécessaires pour l'apprécier. L'héritage culturel est une composante dynamique et historique. Les personnes en formation sont en effet à la fois tributaires de cet héritage et parties prenantes de la vie culturelle d'aujourd'hui.

Dans leur relation à la culture, les personnes en formation perçoivent leurs propres sensations et réactions, y découvrent des possibilités d'expression tout en élargissant leurs représentations de la réalité au travers du dialogue avec autrui. Dans leur approche de la culture, elles identifient les thèmes fondamentaux de l'existence et en nourrissent leur réflexion.

Champ d'action

5.2.3.1 ► Les personnes en formation prennent conscience d'un monde empreint d'art et d'esthétique, et de la diversité des moyens d'expression culturelle. Elles reconnaissent les manifestations de la culture de masse et l'impact de celles-ci sur leur environnement.

5.2.3.2 ► Dans leur réflexion sur la culture, les personnes en formation abordent et approfondissent les thèmes fondamentaux de l'existence.

5.2.3.3 ► Confrontées à des œuvres d'art, les personnes en formation perçoivent leurs propres sensations et réactions, y découvrent des possibilités d'expression et élargissent leurs représentations de la réalité par le dialogue avec autrui.

5.2.3.4 ► Les personnes en formation, prenant conscience de leurs propres capacités artistiques et expressives, travaillent à les renforcer.

5.2.4 ► Écologie

Idee directrice

L'écologie est la discipline qui traite des relations et des interactions entre les organismes vivants et leur environnement. L'écologie met en réseau les connaissances de plusieurs disciplines scientifiques.

En tant que parties prenantes dans l'aménagement de leur environnement, les personnes en formation sont confrontées, dans leur contexte personnel, social et professionnel, aux problématiques écologiques qui se posent sur le plan aussi bien local que régional et global. Certains enjeux tels que l'augmentation de la population et son vieillissement, les inégalités et la pauvreté croissantes, la consommation accrue d'énergie et de ressources, le déclin de la biodiversité, la sécurité alimentaire ainsi que les effets du changement climatique exigent des solutions au niveau de la société tout entière. Un développement durable et constant peut couvrir les besoins de la génération actuelle, sans pour autant hypothéquer l'héritage des générations futures.

La compétence écologique s'acquiert par la confrontation aux défis écologiques et par l'analyse de ceux-ci. Les personnes en formation sont capables d'adopter des principes qui leur permettent d'agir de manière écologique et responsable dans leur contexte personnel, social et professionnel. Sur cette base, elles savent restituer dans leur contexte et évaluer des actions respectueuses du développement durable, des questions sociales controversées et des défis globaux.

Champ d'action

5.2.4.1 ► Dans leur contexte personnel, social et professionnel, les personnes en formation analysent leur propre comportement et évaluent les répercussions des interventions humaines sur le milieu naturel, notamment sous l'angle du développement écologiquement durable.

5.2.4.2 ► Dans leur contexte personnel, social et professionnel, les personnes en formation formulent des solutions pour une utilisation écologiquement durable des ressources naturelles et une meilleure efficacité énergétique et reconnaissent qu'un comportement durable, à défaut d'améliorer la qualité de leur environnement, en freine la péjoration.

5.2.4.3 ► Dans leur mode de traitement de l'énergie et des ressources naturelles, les personnes en formation analysent des modèles de comportements individuels, collectifs et professionnels sur la base d'exemples concrets relatifs par exemple à la consommation, à la mobilité et à l'alimentation. Elles élaborent des scénarios de développement durable.

5.2.5 ► Politique

Idée directrice

La politique recouvre toutes les activités visant l'élaboration de réglementations contraignantes au niveau de la société tout entière et/ou de décisions qui privilégient le bien général et profitent à l'ensemble de la société. Dans les démocraties, les décisions sont prises dans le cadre de processus de négociation publics et par là même sous-tendues par des rapports de force issus du contexte social, culturel, économique et écologique.

Le caractère démocratique de notre société implique que les décisions politiques résultent de processus reposant sur des principes constitutionnels. Les citoyens sont appelés à exercer leur droit de vote et d'élection. Les résultats et les mises en œuvre des décisions politiques déterminent en effet l'avenir de notre société. Directement concernées par ces décisions, les personnes en formation doivent être en mesure d'exercer leurs droits civiques.

Les contextes de vie personnels, sociaux et professionnels sont balisés par des réglementations s'appliquant à la société tout entière et/ou à une communauté. En prenant connaissance de ces réglementations et en les mettant en parallèle avec leurs propres besoins, les personnes en formation apprennent à en comprendre l'utilité pour leur communauté et/ou à être eux-mêmes, le cas échéant, à l'origine de changements. Elles découvrent ainsi tout l'intérêt qu'elles pourraient avoir à participer à la vie civique, de même que les moyens qu'elles doivent se donner pour y parvenir.

Champ d'action

5.2.5.1 ► Les personnes en formation analysent les questions et les thèmes politiques actuels ; elles décèlent les intérêts des protagonistes et identifient leurs valeurs, ainsi que les stratégies mises en œuvre pour les faire valoir. Elles analysent les chances et les risques des stratégies et identifient les risques de manipulation et les influences qui peuvent être exercées. Elles tiennent en outre compte des droits de l'homme et des valeurs démocratiques comme la liberté et l'égalité, l'équité, la durabilité et le bien général.

5.2.5.2 ► Les personnes en formation prennent conscience de leurs propres valeurs politiques et des choix de société sociopolitiques qu'elles impliquent. Elles développent leur comportement politique au contact des valeurs et des opinions politiques d'autrui, dont elles sont capables de cerner la personnalité dans un contexte politique donné. Par cette réflexion, elles construisent leur échelle de valeurs dans leur propre cadre de réflexion politique. Lorsqu'elles examinent les questions politiques, les personnes en formation sont en mesure de percevoir leurs propres intérêts et ceux d'autres individus et d'expliquer leur point de vue en développant une argumentation.

5.2.5.3 ► Les personnes en formation connaissent l'organisation et le fonctionnement des trois niveaux de la politique nationale (communes, cantons, Confédération) et les fonctions des organisations supranationales en Europe et sur la scène internationale. Elles discernent les possibilités qui leur sont offertes de participer à la vie politique et développent les capacités qui leur sont nécessaires pour utiliser ces possibilités de manière responsable.

5.2.6 ► Droit

Idée directrice

Le droit est un produit social complexe, déterminé historiquement et orienté politiquement, visant à normaliser les règles de comportement adoptées par une société. Fruit de confrontations tant politiques que sociales, il est par essence évolutif et tire sa légitimité de son adéquation aux valeurs et aux mœurs de la société qu'il régit. En fonction de ces différents critères, le droit règle les rapports des individus entre eux, des individus avec l'État dans lequel ils vivent, ainsi que des États entre eux.

La société dans laquelle vivent les personnes en formation connaît une abondance de règles juridiques, impliquant de leur part des droits et des devoirs de toutes sortes. Les personnes en formation se doivent donc d'en connaître les règles, leur fonctionnement et usages principaux, afin d'être capable de réguler leur comportement et d'influer positivement sur leur cadre de vie. Toutefois, la complexité actuelle des techniques juridiques fait que la résolution de problèmes de cet ordre est le plus souvent affaire de spécialistes. Il importe donc que les personnes en formation sachent, le cas échéant, à qui s'adresser pour résoudre un problème juridique.

Le comportement des personnes en formation, quel que soit le contexte personnel, social ou professionnel dans lequel elles évoluent, est déterminé par des règles juridiques. La manière de présenter le droit aux personnes en formation doit donc partir de leur questionnement intime. Il s'agit donc pour elles d'appréhender les conséquences du droit sur leur vécu et leur

environnement. Les personnes en formation doivent donc s'exercer, face à des enjeux donnés, à déterminer les conséquences juridiques possibles de leur action. Par cet exercice, les personnes en formation peuvent apprécier, en les remettant dans leur contexte, tout à la fois le sens, le bénéfice et l'efficacité des règles de droit, de même qu'elles peuvent appréhender le fonctionnement juridique de la société.

Champ d'action

5.2.6.1 ► Les personnes en formation saisissent le fonctionnement et les mécanismes des institutions et des instruments juridiques propres à notre société. Elles déterminent leur influence sur celle-ci.

5.2.6.2 ► Les personnes en formation reconnaissent les règles juridiques importantes pour la société. Elles identifient les valeurs et les logiques sous-jacentes à ces règles et jugent de la pertinence de ces dernières pour la société dans laquelle elles vivent, notamment dans une perspective historique.

5.2.6.3 ► Les personnes en formation identifient, recueillent et interprètent les informations juridiques pertinentes dans des situations conflictuelles. Elles développent leur argumentation pour apprécier l'enjeu et déterminent si le recours à un spécialiste est nécessaire.

5.2.6.4 ► Dans des situations importantes sur le plan juridique, les personnes en formation font la différence entre les intérêts des uns et des autres afin de déceler à qui et comment profite l'application du droit. Elles ont recours aux normes juridiques pour protéger leurs intérêts et trouver des solutions socialement acceptables aux conflits en présence.

5.2.7 ► Transformation technologique et numérique

Idée directrice

La technologie comprend les méthodes, les procédures et les moyens techniques appliqués à un domaine précis. Elle couvre des besoins fondamentaux, facilite le travail humain et met à notre disposition des installations toujours plus performantes, notamment dans le domaine des médias (information et communication). La technique, elle, au sens strict du terme, porte sur des outils et des installations servant à tirer parti des découvertes, inventions et connaissances scientifiques afin de créer des produits destinés à notre usage. Le progrès technique apporte ainsi des solutions et ouvre des perspectives d'une part, mais recèle des risques et suscite des dépendances d'autre part, tout en soulevant des questions fondamentales sur ce qu'il est possible et souhaitable de faire.

Dans leur milieu de vie comme sur leur lieu de travail, les personnes en formation sont confrontées au développement technologique dans toute son ampleur (biotechnologie, sciences des matériaux, technologies de l'information et de la communication, etc.). Elles doivent donc s'adapter régulièrement aux changements qui en découlent, afin de rester à niveau. Le progrès technologique – par exemple le développement foudroyant des technologies de l'information et de la communication, notamment de l'intelligence artificielle, dans les domaines les plus divers – représente à cet égard un défi majeur.

Champ d'action

5.2.7.1 ► Les personnes en formation analysent l'influence des technologies sur leur vie personnelle, sociale et professionnelle et en apprécient les effets sur le plan individuel et sous l'angle du développement durable. Elles reconnaissent les chances qu'offrent les technologies et l'utilisation rationnelle que l'on peut en faire, notamment pour alléger le travail, de même que les risques et les dépendances qu'elles induisent. Elles choisissent en fonction de la situation les moyens techniques et les produits technologiques qui doivent être mobilisés de manière appropriée et responsable, du point de vue personnel et professionnel, tout en tenant compte des aspects relevant de la protection et de la sécurité.

5.2.7.2 ► Les personnes en formation utilisent les technologies de l'information et de la communication de manière appropriée, efficace et responsable. Elles examinent les données et les informations, les systèmes et leur mise en réseau, les applications informatiques et les médias, ainsi que les technologies de l'information et de la communication et leurs effets sur l'individu et la société. Elles analysent les avantages et les risques de l'intelligence artificielle et utilisent les outils et les applications correspondants de manière judicieuse en prenant en considération les avantages, tels que l'identification des connaissances et l'efficacité, et les risques comme les fausses informations (fake news).

5.2.8 ► Économie

Idée directrice

L'économie traite de l'utilisation de ressources limitées en vue de répondre à des besoins illimités. La production et la consommation sont donc au centre des réflexions économiques. Le concept de développement durable contient des solutions innovantes en la matière. L'explication par le contexte économique et la prévision de développements s'opèrent en fonction de différents partenaires économiques et dans une optique économique globale. La variabilité des modèles économiques due à l'évolution des facteurs d'influence externes et internes d'un système économique est mise en évidence et expliquée.

Dès leur entrée dans la formation professionnelle initiale, les personnes en formation doivent trouver leur place dans un monde du travail imprégné par la pensée économique et qui est présent sur les différents lieux de formation. Par ailleurs, en tant que partenaires économiques assumant divers rôles, elles sont appelées à remplir des tâches exigeantes qui traitent des conflits liés à l'exercice de rôles, à l'atteinte d'objectifs et à la coexistence de systèmes de valeurs différents. Ces facteurs influent sur les décisions individuelles des personnes en formation et sur leur parcours professionnel.

La compétence économique se base sur l'analyse de processus économiques permettant aux personnes en formation d'agir à bon escient dans leur contexte personnel, social et professionnel. Confrontées aux questions économiques sur le plan individuel ou collectif, local ou international, les personnes en formation améliorent leur niveau de compétences. De la sorte, elles sont en mesure d'appréhender et d'évaluer diverses possibilités d'organisation personnelles, des questions sociales controversées et des défis globaux en se fondant sur des arguments d'ordre économique.

Champ d'action

5.2.8.1 ► En tant que consommatrices et consommateurs appelés à tenir compte de leurs ressources limitées, les personnes en formation font des choix pour satisfaire leurs besoins. Elles recourent aux instruments appropriés pour gérer leur vie de manière responsable en lien avec les moyens financiers dont elles disposent.

5.2.8.2 ► Les personnes en formation examinent les interactions entre les divers agents économiques, analysent leur situation économique et savent défendre leurs intérêts dans leurs différents rôles (travailleurs, locataires, contribuables, etc.)

5.2.8.3 ► Les personnes en formation analysent les attentes des différents groupes de pression face à l'entreprise, ainsi que les conflits d'intérêts qui en résultent. Elles estiment les conséquences des développements économiques sur leur propre personnalité, dans leur branche professionnelle et leur entreprise et sur leur parcours professionnel.

5.2.8.4 ► À l'aide d'exemples concrets, les personnes en formation analysent le problème économique fondamental que constitue la raréfaction des ressources disponibles. Elles en évaluent les conséquences à plusieurs niveaux : formation des prix, mécanismes du marché, changement climatique, action de l'État ou dépendances et interdépendances sur le plan international.

6. Domaine de qualification « culture générale »

Le domaine de qualification « culture générale » est un domaine de qualification de la procédure de qualification avec examen final des formations professionnelles initiales. Il est régi par la section 3 de l'ordonnance concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale⁷.

Les candidats doivent démontrer qu'ils ont acquis les compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, les compétences linguistiques et communicatives et les compétences spécifiques au domaine d'apprentissage « Société ». L'évaluation des prestations au cours des semestres, le travail final et l'examen final doivent être conçus en conséquence. Le travail final et l'examen final doivent être coordonnés afin que l'ensemble des compétences évaluées soit représentatif des compétences développées sur la base du plan d'études cadre.

6.1 Note semestrielle

Les prestations des personnes en formation dans le cadre de l'enseignement de la culture générale sont exprimées sous forme de notes dans le bulletin scolaire à la fin de chaque semestre comprenant de l'enseignement de la culture générale. Les évaluations qui sont menées durant un semestre portent, avec une pondération identique, sur les prestations fournies dans les deux domaines d'apprentissage. Le plan d'études école définit la forme et la fréquence des évaluations des prestations. Pour chacun des deux domaines d'apprentissage, une note semestrielle est déterminée à partir des notes obtenues durant un semestre. La note semestrielle relative à l'enseignement de la culture générale correspond à la moyenne des deux notes.

Les évaluations des prestations sont réalisées au moyen de formes d'évaluation orientées vers les compétences et qui couvrent autant que possible les deux domaines d'apprentissage tout en prenant en compte également les compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie. Toutefois, dans le cadre de l'évaluation des prestations concernant les deux domaines, une note distincte est attribuée pour chaque domaine d'apprentissage et l'évaluation des prestations repose donc en règle générale sur deux notes.

Le calcul de la note semestrielle est défini à l'art. 8 de l'ordonnance concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

6.2 Travail final

Le travail final est régi aux art. 9 et 10 de l'ordonnance concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

Le travail final porte sur l'élaboration d'un produit. Il est élaboré sous supervision, durant la dernière année de l'enseignement de la culture générale, en grande partie dans le cadre des cours. Il peut prendre diverses formes, dont celle des multimédias, et être réalisé individuellement ou en équipe. Le thème et les objectifs du travail final doivent se référer à une problématique relevant du contexte privé, social ou professionnel. Ils sont formulés de manière à traiter une question pertinente du point de vue de la société. La forme du produit doit être définie en fonction du thème choisi et de l'énoncé du travail final.

Le travail final comprend l'élaboration d'un produit et une présentation portant sur le processus d'élaboration et sur le produit réalisé. Les experts aux examens interviennent lors de la présentation pour poser des questions.

Dans le travail final, les candidats démontrent avoir acquis

- pour les formations professionnelles initiales de trois ans : au moins trois compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences liées à au moins deux aspects du domaine d'apprentissage « Société » et des compétences linguistiques et communicatives liées à au moins quatre modes de communication en tenant compte des conventions, des normes et de la conscience de la langue ;

⁷ SR 412.101.241

- pour les formations professionnelles initiales de quatre ans : au moins trois compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences liées à au moins trois aspects du domaine d'apprentissage « Société » et des compétences linguistiques et communicatives liées à au moins quatre modes de communication en tenant compte des conventions, des normes et de la conscience de la langue ;
- pour les personnes qui répètent le domaine de qualification sans suivre à nouveau l'enseignement de l'école professionnelle ou qui ont été admises à la procédure de qualification avec examen final d'une formation professionnelle initiale de deux ans dans un autre cadre que celui d'une filière de formation réglementée : au moins deux compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences liées à au moins deux aspects du domaine d'apprentissage « Société » et des compétences linguistiques et communicatives liées à au moins trois modes de communication en tenant compte des conventions, des normes et de la conscience de la langue.

6.3 Examen final

L'examen final est régi aux art. 11 et 12 de l'ordonnance concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

L'examen final est un examen individuel. Il porte sur des tâches orientées vers les compétences et couvrant les deux domaines d'apprentissage. Il a lieu vers la fin de la formation professionnelle initiale sous forme orale ou écrite. Il vise à vérifier dans quelle mesure un candidat est capable de reconnaître les tenants et aboutissants d'une situation donnée et d'analyser et d'évaluer des problématiques complexes relevant du contexte privé, social ou professionnel.

Dans le cadre de l'examen final, les candidats démontrent avoir acquis

- pour les formations professionnelles initiales de trois ans : au moins deux compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences liées à au moins deux aspects du domaine d'apprentissage « Société » et des compétences linguistiques et communicatives liées à au moins deux modes de communication en tenant compte des conventions, des normes et de la conscience de la langue ;
- pour les formations professionnelles initiales de quatre ans : au moins deux compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences liées à au moins trois aspects du domaine d'apprentissage « Société » et des compétences linguistiques et communicatives liées à au moins deux modes de communication en tenant compte des conventions, des normes et de la conscience de la langue.

7. Plan d'études école

7.1 Conception

Le présent plan d'études cadre concernant la culture générale dans la formation professionnelle initiale est mis en œuvre dans les cantons au travers des plans d'études école. Ces plans d'études école servent à piloter la mise en œuvre de l'enseignement de la culture générale dans les écoles professionnelles et à en garantir la qualité.

Le plan d'études école fixe les contenus et détaille les dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification du domaine de qualification « culture générale » :

- il structure le développement des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences linguistiques et communicatives et des compétences spécifiques au domaine d'apprentissage « Société » en termes de durées et de principes pédagogiques et didactiques ;
- il définit les thèmes autour desquels l'enseignement s'articule ;
- il définit pour chaque thème les contenus relatifs aux deux domaines d'apprentissage qui seront développés et évalués, ainsi que les compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie développées et consolidées dans ce cadre ;
- il règle la planification, l'organisation et l'évaluation du domaine de qualification « culture générale » ainsi que les moyens auxiliaires admis, en particulier l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Le plan d'études école tient compte notamment :

- des conditions particulières à chaque personne en formation ;
- des dotations horaires dans les formations professionnelles initiales de deux, de trois et de quatre ans ;
- des possibilités de coopération et de coordination avec l'enseignement des connaissances professionnelles et la formation dispensée dans les autres lieux de formation ;
- du fait que l'ensemble des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences linguistiques et communicatives et des compétences spécifiques au domaine d'apprentissage « Société » sont volontairement développées à travers plusieurs thèmes et dans différentes configurations, à l'image d'un curriculum en spirale, dans lequel il est possible d'évaluer la capacité d'agir avec compétence aussi bien de manière formative que de manière sommative.

7.2 Thèmes

L'acquisition des compétences s'articule autour de thèmes. Un thème constitue une unité d'apprentissage. Celle-ci comprend plusieurs leçons. Les thèmes se rapportent à la réalité personnelle, professionnelle et sociale des personnes en formation. Ils sont dictés par l'actualité. Le choix des thèmes est libre en raison des besoins spécifiques des régions et des champs professionnels. La prise en compte des changements dans l'économie et dans la société revêt une importance primordiale lors du traitement des thèmes dans le plan d'études école.

Des contenus sélectionnés dans les deux domaines d'apprentissage sont reliés entre eux, développés et évalués dans le cadre des thèmes. Certaines compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie sont volontairement développées et consolidées en parallèle. Le plan d'études école met en évidence les liens entre les compétences clés choisies et les contenus des domaines d'apprentissage.

Chaque thème s'articule autour d'une idée directrice. Celle-ci justifie le thème, fixe le choix des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie et détermine les compétences spécifiques aux domaines « Langue et communication » et « Société ».

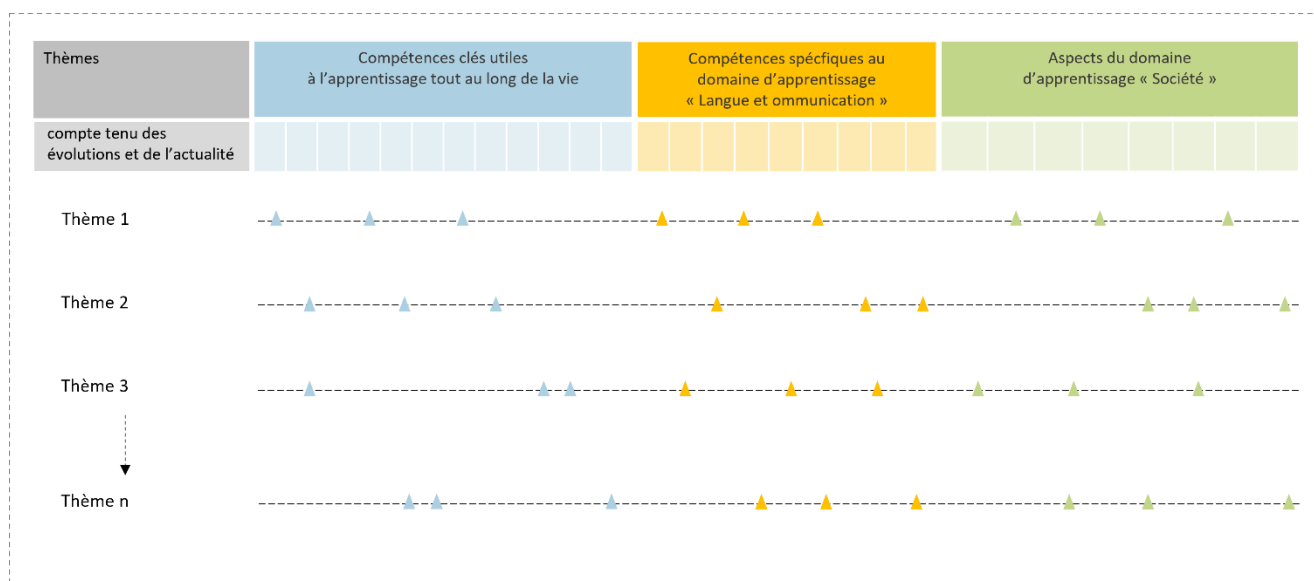


Figure 2 : Acquisition parallèle de compétences dans le cadre de l'enseignement de la culture générale (exemple pour une formation professionnelle initiale de trois ans)

7.3 Différenciation

Dans les formations professionnelles initiales de deux, de trois et de quatre ans, la différenciation dans les plans d'études école s'effectue en principe

- formellement au niveau de la dotation horaire ;
- au niveau du contenu, par le choix et la mise en relation des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences linguistiques et communicatives et des compétences spécifiques au domaine d'apprentissage « Société ».

La différenciation dans le domaine « Langue et communication » se fait par le choix ciblé des compétences linguistiques et communicatives et par là même des contenus d'apprentissage. Dans ce cadre, les principaux facteurs déterminant le degré de difficulté des activités linguistiques, tels que l'objectif d'apprentissage, la complexité du matériel linguistique, les énoncés et les conditions régissant les activités linguistiques (temps, outils pour développer les capacités en matière d'activité linguistique [scaffolds] et possibilités de s'exercer), doivent être adaptés au niveau d'apprentissage.

La différenciation dans le domaine « Société » se fait par le choix ciblé des compétences liées aux aspects et des contenus d'apprentissage, ainsi que par leur combinaison dans le cadre des thèmes. Dans ce cadre, les principaux facteurs déterminant le degré de difficulté requis pour la capacité d'agir avec compétence, tels que la complexité des contenus, le type d'énoncés et les conditions d'apprentissage (temps, possibilités de s'exercer, moyens auxiliaires autorisés, exigence d'autonomie), doivent être adaptés au niveau d'apprentissage.

En ce qui concerne les **formations professionnelles initiales de deux ans**, il convient, lors du choix des thèmes dans le plan d'études école, de prévoir volontairement le développement d'au moins deux compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie par thème et de prendre en compte des contenus spécifiques à au moins deux aspects et à au moins un mode de communication. Au terme de leur formation, les personnes doivent avoir acquis l'ensemble des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie et des compétences liées aux huit aspects. Dans le domaine d'apprentissage « Langue et communication », la priorité doit être donnée au développement des compétences spécifiques aux modes de communication « réception » (oral et écrit), « production » (oral) et « interaction » (oral), et ce, en tenant toujours compte des conventions et de la conscience de la langue.

En ce qui concerne les **formations professionnelles initiales de trois ans**, il convient, lors du choix des thèmes dans le plan d'études école, de prévoir volontairement le développement d'au moins trois compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie par thème et de prendre en compte des contenus spécifiques à au moins trois aspects et à trois modes de communication. Au terme de leur formation, les personnes doivent avoir acquis l'ensemble des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences spécifiques à tous les modes de communication (compte tenu des conventions, des normes et de la conscience de la langue) et des compétences liées aux huit aspects.

En ce qui concerne les **formations professionnelles initiales de quatre ans**, il convient, lors du choix des thèmes dans le plan d'études école, de prévoir volontairement le développement d'au moins quatre compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie par thème et de prendre en compte des contenus spécifiques à au moins quatre aspects et à trois modes de communication. Au terme de leur formation, les personnes doivent avoir acquis l'ensemble des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, des compétences spécifiques à tous les modes de communication (compte tenu des conventions, des normes et de la conscience de la langue) et des compétences liées aux huit aspects.

8. Dispositions finales

8.1 Abrogation du plan d'études cadre en vigueur

Le plan d'études cadre de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) du 27 avril 2006 pour l'enseignement de la culture générale est abrogé.

8.2 Dispositions transitoires

Les dispositions transitoires sont précisées à l'art. 15 de l'ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

8.3 Entrée en vigueur

Le plan d'études cadre concernant la culture générale dans la formation professionnelle initiale entre en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

9 avril 2025

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation :

Martina Hirayama
Secrétaire d'État

Annexe

Prise en compte des changements

La culture générale dans la formation professionnelle a également pour mission de préparer les personnes en formation à se confronter aux évolutions à l'échelle mondiale. Dans cet ordre d'idées, elle est utile au développement durable, dont le but est de renforcer la solidarité sociale et la capacité économique dans la limite des ressources de la terre⁸.

Cette partie vise à présenter un aperçu non exhaustif des évolutions à l'échelle mondiale. Il est à noter que ces développements sont reliés entre eux, qu'ils s'influencent réciproquement et qu'ils se poursuivront au fil du temps.

Crises environnementales

La pénurie de ressources, le changement climatique et le recul de la biodiversité sont des questions d'actualité qui amènent toujours plus d'individus à considérer les comportements écoresponsables comme une évidence. Cette évolution est à l'origine d'une nouvelle **échelle de valeurs** universelles, dans laquelle le développement durable et la conscience écologique ne sont plus uniquement des tendances individuelles, mais s'apparentent bien plus à un mouvement de fond dans la société. Des valeurs liées notamment à la responsabilité et au respect de manière générale ou la préservation de la qualité de vie influencent les décisions au moment d'acheter, les stratégies des entreprises et la morale des actions. Les entreprises s'adaptent en misant par exemple sur l'agriculture écologique, les énergies renouvelables et le tourisme durable. On voit émerger la perspective d'une économie qui a du sens et des valeurs écologiques et sociales comme le **bien général** et la **santé** prennent toujours plus d'importance. L'idée d'une économie circulaire fondée sur l'utilisation de ressources renouvelables s'impose de plus en plus. Les **technologies vertes de demain** jouent aussi un rôle crucial et sont de bon augure pour des investissements et une consommation durables.

Transformation démographique

La **migration**, le **vieillissement de la population** et la **croissance démographique** sont des perspectives qui laissent entrevoir des changements visibles dans la société. L'immigration et la diversification des origines de la population qui en découle renforcent l'**hétérogénéité culturelle et sociale** de la Suisse et apportent des changements sur le lieu de travail, à l'école et dans les activités de loisirs. Soumises au développement exponentiel des offres en ligne, du télétravail et du trafic pendulaire et à la recherche concomitante d'une meilleure qualité de vie, les zones rurales ont de plus en plus tendance à « **s'urbaniser** ». La recherche d'une meilleure qualité de vie et la prise de conscience écoresponsable amènent à prendre davantage soin de sa santé. L'augmentation de l'espérance de vie qui intervient dans ce contexte est synonyme non seulement de défis à relever pour la société, mais aussi de chances à saisir pour développer des **modèles sociétaux innovants** tout en faisant naître de **nouvelles valeurs socioculturelles**.

Diversité et individualité dans une société connectée

Les rôles imposés aux genres sont de moins en moins la norme. L'évolution des modèles traditionnels contribue à une sensibilisation aux parcours individuels et à la diversité. Porté par l' et des libertés individuelles, le rapport entre le je et le nous change, accéléré en cela par internet. Les **technologies de l'information et de la communication** créent de nouveaux cadres pour de nouvelles manières de vivre et de se comporter. Alors que la société devient plurielle et qu'elle fait des **questions de genre** son nouveau credo, on note des tendances à revenir à des valeurs communautaires. Les jugements moralisateurs à l'encontre de ceux qui pensent autrement mettent en danger la cohésion sociale. La capacité à gérer le flux d'informations de manière **responsable** est de plus en plus essentielle.

Numérisation et changements structurels

La numérisation accélérée des processus de travail entraîne des changements structurels. L'utilisation de l'**intelligence artificielle** aboutit concrètement à l'automatisation de nombreux processus dans le contexte professionnel ou dans la vie privée. Les exigences imposées aux travailleurs ne cessent de s'accroître. Les **compétences** gagnent en importance face aux connaissances factuelles. Il s'agit avant tout d'être agile, de faire preuve d'adaptabilité et d'être à même d'appliquer des techniques de résolution de problèmes. Les nouveaux dangers et les nouveaux défis qui se présentent de même que les efforts déployés systématiquement pour garantir une sécurité optimale font de la **sécurité** un élément essentiel aux yeux des entreprises, des milieux politiques et de la société. La **mobilité** prend elle aussi de l'ampleur dans un contexte mêlant haute connectivité et conscience écologique exacerbée. La **créativité** est plus que jamais à l'ordre du jour pour développer une mobilité qui soit à la fois sûre, à la portée de tous et la moins polluante possible et nombreuses sont les initiatives dans ce sens.

⁸ Voir Conseil fédéral suisse, Stratégie pour le développement durable 2030, Berne, 23 juin 2021 ([Stratégie pour le développement durable 2030 \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/gov/doi/10.3929/ethz-b-000544447))